

ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS

Centre de services scolaire des Découvreurs



RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

LE MARDI

3 mai 2022

À 19H00 HEURES

RENCONTRE EN VISIOCONFÉRENCE (TEAMS)

Étaient présents :

Emmanuelle Goyette, enseignante
Esther Gilbert, enseignante
Geneviève Charest, parent
Isabelle Duclos, personnel de soutien
Maude Lortie, enseignante
Pascale Vézina, professionnelle
Steeve Fortier, parent
Caroline Fortier, enseignante
Reine Victoire Kamyap, parent
Noémie Samson, parent substitut

Étaient absents :

Aline Bélair, parent
Fannie Pedneault, parent
Myriam Bérubé, parent
Valérie Leclerc-Massicotte, parent

Étaient également présentes :

Isabelle Doré, directrice
Julie Rodrigue, directrice adjointe

Conseil d'établissement : école l'Étincelle - Trois-Saisons
Centre de services scolaire des Découvreurs



Date : le mardi 3 mai 2022 à 19 h 00
Via Teams

C.E.21-22-06

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 6.1 Ouverture de la réunion
- 6.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 6.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 29 mars 2022
- 6.4 Rapports et documentation transmise :
 - 6.4.1 Direction de l'école
 - 6.4.2 Présidente
 - 6.4.3 Représentant au comité de parents
 - 6.4.4 Service de garde

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

- 6.5 Formation : écouter préalablement les capsules suivantes : Les membres parents au comité de parents-
Avis et recommandations (pouvoir d'initiative)

Lecture des fiches 9-12-18-20
- 6.6 Accueil et entrée progressive des élèves de la maternelle - modalités
- 6.7 Document d'information générale 2022-2023 service de garde
- 6.8 Fête des finissants
- 6.9 Nouvelles sorties éducatives
- 6.10 Retour consultation sur les activités parascolaires

Points faisant l'objet d'une information

- 6.11 Photo scolaire
- 6.12 Activités reliées au Grand Défi Pierre Lavoie
- 6.13 Organisation scolaire 2022-2023
- 6.14 Questions des membres et du public
- 6.15 Autres sujets : Semaine des services de garde
- 6.16 Levée de l'assemblée

Geneviève Charest
Présidente

Isabelle Doré
Directrice

6.1 Ouverture de la réunion

Quorum

Une prise de présence est effectuée par Mme Doré. Le quorum est obtenu. L'assemblée débute et cette dernière sera présidée par Mme Charest (présidente).

6.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point 6.7 *Documents d'information générale 2022-2023* du service de garde sera reporté puisque le document n'a pas été reçu. Puis, le point 6.10 *Retour consultation sur les activités parascolaires* sera également reporté, puisque les membres du personnel de l'Étincelle n'ont pas été consultés. Mme Doré fait la demande de faire un ajout au point 6.15 concernant la semaine des services de garde.

<u>C.E.21-22-40</u>	<i>Il est proposé par Mme Esther Gilbert et appuyé par Mme Isabelle Duclos, d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé. – Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	---

6.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 29 mars 2022

Mme Charest fait un retour sur le comité des parents concernant des informations additionnelles par rapport aux budgets abordés lors de la dernière séance. Elle mentionne notamment avoir reçu le procès-verbal attestant que le ministre Roberge a consulté son réseau pour établir les enjeux anticipés pour la prochaine année, dont le soutien pédagogique ou encore la santé mentale. Des mesures de soutien sont en développement. Actuellement, c'est 90 % des budgets qu'il reste à confirmer particulièrement pour les services de garde et le service d'adaptation scolaire. Finalement, pour le transport scolaire et la formation professionnelle, il y a aussi une analyse qui est faite alors qu'aucune somme n'est présentement confirmée.

<u>C.E.21-22-41</u>	<i>Il est proposé par Mme Pascale Vézina et appuyé par Monsieur Steve Fortier, d'adopter le procès-verbal tel du 29 mars 2022 que présenté. – Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	--

6.4 Rapports et documentation transmise :

6.4.1 Direction de l'école

Mme Doré mentionne que le taux d'absentéisme lié à la Covid-19 est en nette diminution.

Nous soulignons le mois de l'activité physique en mai et nous voulons encourager nos élèves à bouger. Pour l'occasion, le 26 mai prochain aura lieu une grande course pour tous les élèves. Cependant, les modalités de la course seront révisées pour maintenir le parcours sur le terrain de l'école au pavillon Trois-Saisons. En somme, deux parcours moteurs seront établis pour les élèves. Ces derniers recevront une médaille à la fin de leur course. Mme Kamyap demande si la participation des parents à la course est permise. Mme Doré mentionne que la présente édition est limitée aux élèves alors qu'une nouvelle formule est mise à l'épreuve et qu'il s'agit d'un retour après deux ans d'absence.

Le centre de services assure également la tenue de l'activité les Découvreurs à la course. Des détails sur la course sont donnés. Nous sommes le deuxième point d'arrêt le matin. Les élèves seront rassemblés pour l'accueillir. Les élèves inscrits au club de course accompagneront les coureurs jusqu'à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette.

Mme Doré mentionne avoir été interpellée par une personne qui voulait offrir des activités sportives qui mettent l'accent sur l'activité physique pour les parents et les enfants. Mme Doré demande alors aux membres du conseil d'établissement leur avis quant à la transmission d'informations publicitaires pour de telles activités dans le sac des élèves. Habituellement, les publicités provenant des activités du centre de services sont transmises comparativement aux activités d'une organisation externe qui doivent être soumises à un accord au préalable. Concernant la situation mentionnée, Mme Doré ne dispose pas de dépliant ou d'informations supplémentaires à transmettre. Monsieur Fortier et Mme Kamyap suggèrent que les membres du conseil d'établissement soient consultés préalablement à toute décision liée à des publicités transmises aux enfants ou du moins que certaines balises soient établies pour prendre des décisions. Mme Samson, mentionne ses réserves quant à la diffusion de l'information par l'entremise du sac à dos des enfants. Elle recommande que l'information transmise, le soit via courriel et donc destinée directement aux parents. Mme Doré mentionne qu'il est effectivement important que le conseil soit consulté pour évaluer la pertinence de l'activité avant d'émettre une recommandation implicite aux parents en transmettant l'information. Mme Charest mentionne qu'une des balises pourrait être la présence d'une intention éducative dans les activités. Mme Doré mentionne ses craintes alors que l'école bénéficie de plusieurs partenariats dans le contexte de diverses sorties scolaires qui pourraient souhaiter un partage publicitaire. Mme Charest mentionne que la transmission de publicité externe pourrait être faite mensuellement avec l'infolettre. Mme Charest questionne les membres du conseil à savoir s'il y a maintien du statu quo ou si les membres désirent développer des balises. Mme Doré résume en mentionnant que pour le moment toute publicité externe est refusée et qu'il n'y a pas de nouvelles balises établies.

6.4.2 Présidente

Mme Charest fait un suivi quant à l'état des services de garde dans les milieux scolaires. Présentement, le centre de services comporte 22 services de garde. Le taux de fréquentation est élevé malgré le manque de personnel recensé dans plusieurs milieux.

Mme Charest mentionne que chaque école recevra une trousse audiovisuelle. Parmi les mesures mises en place figure l'installation d'un support mobile dans les écoles.

6.4.3 Représentant au comité de parents

Le comité des parents souhaite mettre en nomination monsieur Stéphane Lapierre pour son implication à l'occasion de la Semaine de l'implication parentale qui aura lieu au mois de juin.

6.4.4 Service de garde

Une dernière journée pédagogique aura lieu le 20 mai prochain. Le taux d'inscription a battu un record. Le lien des inscriptions a par ailleurs été fermé alors que les ratios ont été atteints, ne permettant plus l'ajout d'élèves dans des conditions sécuritaires. La journée pédagogique aura lieu au Récré-o-fun.

Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.

6.5 Formation :

Écouter préalablement les capsules suivantes : Les membres parents au comité de parents- Avis et recommandations (pouvoir d'initiative)

Lecture des fiches 9-12-18-20

Mme Charest mentionne qu'il serait intéressant d'entamer une discussion quant aux commentaires reçus sur les différents bulletins et communications officielles transmis aux parents. Elle demande si tous les enseignants ont à écrire des commentaires. Mme Doré précise que les normes et modalités en évaluation que se donne chaque école encadrent notamment le volet communication aux parents, que ce sont les enseignants qui doivent proposer ces

normes et modalités et que la direction les approuve après les avoir soumises à la consultation du CE. Des membres enseignants mentionnent que de nombreux suivis sont faits par courriel par les enseignants quotidiennement ou encore par téléphone. Des membres parents expriment le souhait de voir apparaître davantage de commentaires dans les communications officielles. Mme Doré explique que l'école aura à actualiser l'an prochain ses normes et modalités en évaluation et qu'à ce moment, le tout sera soumis à la consultation des membres du CE.

6.6 Accueil et entrée progressive des élèves de la maternelle - modalités

Mme Rodrigue présente les détails de la rentrée progressive. Cette dernière se fera sur trois jours les 31 août, 1er et 2 septembre. Le 31 août, les parents seront présents 1h avec leur enfant. Les 1^{er} et 2 septembre, les enfants ne seront présents que pour une demi-journée, selon leur groupe. Un matin et un après-midi seront à l'horaire pour les élèves de cinq ans afin de leur faire vivre une journée complète progressivement pendant deux jours. Une exception est prévue pour les élèves de 4 ans alors que les plages horaires seront les mêmes les 1^{er} et 2 septembre et donc les élèves auront soit deux matins ou deux après-midis selon leur horaire. Cela s'explique par l'horaire différencié entre la maternelle 4 ans et la maternelle 5 ans.

<u>C.E.21-22-42</u>	<i>Il est proposé par Mme Emmanuelle Goyette, appuyé par Mme Noémie Samson, d'autoriser la tenue des journées d'entrée progressives des élèves de la maternelle avec les modalités présentées. – Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	---

6.8 Fête des finissants

Mme Doré mentionne que les enseignantes des élèves finissants se sont rassemblées pour organiser les festivités. Cette dernière présente l'horaire de la journée du 20 juin. La fête aurait lieu uniquement à l'école. Les élèves recevraient leur album de finissants et auraient un moment pour en faire la signature. Il y aurait un jeu d'évasion prévu en après-midi qui serait suivi par une soirée sous la thématique « glow in the dark ». Lors de la soirée aurait lieu la remise des prix citron, le repas, une kermesse illuminée et une disco. La journée prendrait fin à 20h. Un montant de 25\$ serait demandé aux parents pour faire l'achat du matériel, de la nourriture et des souvenirs. Mme Doré mentionne que malgré le prix plus élevé cette année, ce dernier est inférieur au montant lié à la croisière du Louis-Joliette demandé lors des années passées. Mme Doré mentionne toutefois qu'aucun élève ne sera pénalisé pour une raison financière.

<u>C.E.21-22-43</u>	<i>Il est proposé par Mme Caroline Fortier appuyé par Monsieur Steve Fortier, d'adopter le projet de la fête des finissants tel que présenté. – Adopté à l'unanimité</i>
---------------------	--

6.9 Nouvelles sorties éducatives

Mme Doré mentionne des ajouts parmi les sorties éducatives et le report d'une sortie déjà approuvée. Elle mentionne d'abord qu'une sortie approuvée pour les élèves du deuxième cycle a dû être remise alors que des comédiens ont contracté le covid la veille de leur performance. Le théâtre des Gros-Becs offre alors la possibilité aux élèves d'aller voir une autre pièce le 20 juin, une offre qui sera retenue. Une sortie concernerait les élèves de cinquième année et deux groupes en adaptation scolaire. Il aurait une sortie à la Place royale le 14 juin en avant-midi. C'est une sortie entièrement payée par la mesure à l'intention des sorties scolaires en milieu culturel. La sortie est complémentaire au contenu pédagogique enseigné en univers social. Enfin, une dernière activité concerne les élèves de cinquième année uniquement. Il s'agit d'une activité organisée par le collège des Compagnons le 16 juin prochain qui a pour but de présenter des projets scientifiques aux élèves. Le transport est aux frais du collège des Compagnons et donc cette activité n'engendre aucuns frais pour les parents.

C.E.21-22-44

Il est proposé par Mme Isabelle Duclos appuyé par Mme Maude Lortie, d'adopter les trois sorties éducatives tel que présenté. – Adopté à l'unanimité

Points faisant l'objet d'une information 6.11 Photo scolaire

Les photos scolaires étant prévues le 4 novembre 2022, Mme Doré tenait à faire le suivi puisqu'elle a eu la confirmation que les commandes des parents seront reçues avant la période des fêtes, et ce, malgré la date tardive de prise de photo.

6.12 Activités reliées au Grand Défi Pierre Lavoie

Avec l'autorisation des membres du CE, par voie électronique, deux activités de financement ont déjà eu lieu avec la tenue de deux soupers aux profits du Grand Défi Pierre Lavoie. Il y aura également la tenue du marché aux puces aux profits du Grand Défi Pierre Lavoie potentiellement lors de la première fin de semaine du mois de juin. La date a été devancée pour éviter un conflit d'horaire avec la fête des Pères. Les informations seront transmises dans l'info-parents. Il y aura des frais pour la location des tables, mais les profits générés par la vente d'articles seront remis entièrement aux vendeurs.

6.13 Organisation scolaire 2022-2023

Présentement, le nombre d'inscriptions en maternelle 4 ans est insuffisant pour mener à la composition de deux groupes classe, mais le tout peut évoluer. Nous avons trois groupes prévus en maternelle 5 ans. Pour les autres degrés, nous envisageons deux classes. En fonction de l'évolution des inscriptions et des décisions de cheminement scolaire, l'organisation scolaire pourrait changer.

6.14 Questions des membres et du public

Rien à signaler

6.15 Autres sujets

6.16 Semaine de service de garde

Mme Doré mentionne que comme le conseil a offert une collation aux enseignants pour la Semaine des enseignants, elle voulait savoir si l'intention était de même pour les éducateurs. Les membres du conseil d'établissement témoignent de leur accord pour offrir une collation aux éducateurs. Mme Caroline Fortier se porte volontaire pour récupérer la commande de l'Étincelle. Mme Esther Gilbert assistera Mme Caroline Fortier dans la commande. Monsieur Steve Fortier a aussi offert son aide au besoin selon la date convenue.

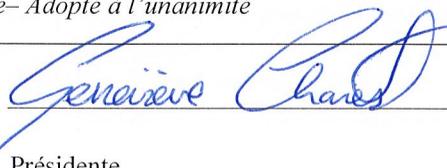
Levée de l'assemblée

C.E.21-22-45

L'assemblée se termine à 20h21. Il est proposé par Mme Reine Victoire Kamyap, appuyé par Madame Maude Lortie de lever l'assemblée– Adopté à l'unanimité

Secrétaire de la réunion

Maude Fortier



Présidente

Geneviève Charest